

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

34171 - Allah pardonne-t-Il celui qui Lui associe d'autres divinités (chirk)?

Comment peut-on consolider sa foi?

question

Je voudrais savoir si Allah accorde Son pardon à une personne qui a commis sciemment le chirk avant de décider de se repentir et de changer sa vie complètement? Comment se concrétise le pardon accordé à une telle personne? Comment peut elle savoir qu'elle a obtenu le pardon? Comment peut-elle consolider sa foi de sorte à abandonner l'illicite et à ne faire que le licite? Je suis confronté à de nombreux problèmes psychologiques qui me plongent dans l'égarement et me perturbent. J'ai besoin de conseils et d'une guidée divine.

la réponse favorite

Louanges à Allah

Allah le Puissant et Majestueux pardonne tous les péchés à ceux qui se repentent et reviennent vers Lui. Sous ce rapport, Il dit: «Dis: «Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux.

» (Coran, 39:53). Cette disposition s'applique à tous les péchés y compris le chirk. Quiconque se repent recevra l'agrément d'Allah. L'agrément du repentir portant sur le chirk est l'objet de cette parole du Très-haut: **Qui n'invoquent pas d'autre dieu avec Allah et ne tuent pas la vie qu'Allah a rendue sacrée, sauf à bon droit; qui ne commettent pas de fornication - car quiconque fait cela encourra une punition et le châtiment lui sera doublé, au Jour de la Résurrection, et il y demeurera éternellement couvert d'ignominie; sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre;**

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes, et Allah est Pardonneur et Miséricordieux... (Coran,25:68-70). Après avoir mentionné le chirk et la mécréance commis par les Chrétiens, Allah les invite au repentir en ces termes: « Ce sont certes des mécréants, ceux qui disent: **En vérité, Allah est le troisième de trois.** Alors qu'il n'y a de divinité qu'Une Divinité Unique! Et s'ils ne cessent de le dire, certes, un châtement douloureux touchera les mécréants d'entre eux. Ne vont-ils donc pas se repentir à Allah et implorer Son pardon? Car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » (Coran,5:73-74). Quelle que soit l'énormité d'un péché, le pardon, la générosité et la bienfaisance divine le dépassent.

Vous n'avez que vous orienter à Allah Très-haut, regretter vos actes du passé et vous résoudre à ne plus récidiver. Ensuite, soyez sûr que vous bénéficierez de la grâce, de la miséricorde et de l'assistance divine car l'islam efface les péchés qui le précèdent. C'est que le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) avait dit à Amre ibn al-As (P.A.a): **O Amre! Ne sais-tu pas que l'islam efface ce qui l'a précède?** (Rapporté par Mouslim (121) et par Ahmad (17861).

Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit encore: **Le repentir est comme quelqu'un qui n'a jamais commis de péché.** (Rapporté par at-Tirmidhi et jugé bon par al-Albani. Chaque fois qu'un fidèle se repent devant Allah, Allah l'accepte et lui pardonne ses péchés comme Il le dit: « Et c'est lui qui agrée de Ses serviteurs le repentir, pardonne les méfaits et sait ce que vous faites,

» (Coran,42:25). Le Très-haut dit encore: **Et je suis Grand Pardonneur à celui qui se repent, croit, fait bonne œuvre, puis se met sur le bon chemin.** » (Coran,20:82). Le fidèle doit nourrir une bonne opinion envers son Maître et espérer l'agrément de son repentir puisqu'Allah dit: **Je réagis en fonction de l'opinion que mon fidèle serviteur se fait de Moi.** hadith saint rapporté par al-Bokhari (7066) et par Mouslim (2675). Ahmad (16059) l'a rapporté grâce à une chaîne authentique en ces termes: **Je répond à l'opinion que Mon fidèle serviteur se fait de Moi. Qu'il se fasse de Moi l'oignon qu'il veut.**

L'islam en questions et réponses

Superviseur général:

Cheikh Muhammad Salih al-Munadjjid

S'agissant de la consolidation de la foi, elle passe par de nombreuses choses, notamment:

1. La fréquence du rappel d'Allah Très-haut, de la récitation de Son livre et des prières faites pour le Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui).
2. L'observance assidue des prières prescrites et la multiplication des prières surrogatoires afin de jouir de l'amour d'Allah. C'est ainsi qu'on obtiendra l'assistance et le redressement selon ce hadith: « Certes, Allah a dit: **Je déclare la guerre à celui qui voue de l'hostilité à Mon allié. Personne ne peut tenter de se rapprocher de Moi par un acte meilleur que l'accomplissement de ce que je lui ai prescrit (en matière de prières). Mon fidèle serviteur ne cesse de rapprocher de Moi jusqu'à ce que je l'aime. Quand Je l'aime, Je deviens son ouïe par laquelle il entend et sa vue par laquelle il voit et sa main par laquelle il frappe et son pied à l'aide duquel il marche. S'il Me demande, Je lui donne et s'il sollicite ma protection, Je la lui accorde.** (Rapporté par al-Bokhari (6137).
3. Se choisir de bons compagnons qui vous aident à bien obéir (à Allah) et à vous éloigner de la désobéissance.
4. Lire les biographies des pieux parmi les ulémas, les ascètes, les dévots et les repentants.
5. S'éloigner de tout ce qui évoque la désobéissance et la favorise. En somme, la foi se consolide grâce à l'accomplissement des actes d'obéissance et à l'abandon des interdits. Nous demandons à Allah Très-haut de vous assister et d'agréer votre repentir et de guider votre cœur.

Allah le sait mieux.